

INRP. Centre Alain Savary

Description d'un dispositif relais extraite de la banque de données DIF-ACT

Intitulé de l'action

De la rue au collège : prévention et lutte contre la rupture scolaire et la délinquance

Date de début de l'action

Mars 1996

Date de mise à jour de la description

Décembre 1996

Description brève

Partenariat entre la ZEP, le centre social et les éducateurs de rue permettant la rencontre des élèves en rupture sociale pour établir un projet personnel, réintégrer une structure scolaire ou pré-professionnelle ou encore hors école.

Public

Jeunes de 11 à 18 ans, en danger, jamais scolarisés, ou en rupture scolaire de longue durée, volontaires pour établir les conditions de scolarisation ou de reprise de scolarité ou d'apprentissage.

Académie

Académie d'Aix-Marseille.

Localisation

Centre social Belsunce

16 rue Bernard du Bois

13001 Marseille.

Téléphone

04 91 90 49 10

Personne(s)-ressource

Joëlle Botellia, directrice du Centre social.

Origine de l'action

Les rapports communiqués lors des réunions du Conseil Communal de Prévention de la Délinquance font état de jeunes en errance. Ils sont d'âge scolaire et fréquentent les milieux proches de la toxicomanie et de la délinquance.

Le centre social Belsunce accueille souvent ces jeunes en détresse mais n'a pas d'action spécifique.

Repères préalables

Les 3 collèges du secteur font état d'un taux d'absentéisme de longue durée élevé de la part de quelques élèves et d'absences nombreuses de courte durée.

Il apparaît que certains de ces élèves ont été repérés par les éducateurs de rue aux alentours du Centre Social ou aux alentours des établissements scolaires. Certains commettent des violences d'autres sont en danger et risquent de tomber à leur tour dans la délinquance.

La ZEP N°3, les éducateurs de rue, le centre social, les assistants sociaux décident de joindre leurs efforts pour tenter de remettre dans une structure les jeunes en rupture.

Objectifs

Remettre dans le circuit scolaire ou pré - professionnel les adolescents de 11 à 18 ans qui le désirent.

Améliorer l'image de soi souvent négative du jeune en échec afin de pouvoir élaborer avec lui un projet d'avenir cohérent.

Description

Le projet « De la Rue au Collège » concerne 3 collèges et mobilise de nombreux partenaires. Chaque partenaire a un rôle bien déterminé.

Le centre social

C'est le lieu où arrivent toutes les informations et où elles sont diffusées. Les salles et du matériel audiovisuel sont mis à disposition.

L'animateur se charge de prendre contact avec les jeunes qui viennent directement exposer leurs problèmes et met en place les animations de plein air (voile, plongée sorties...).

Les éducateurs

Ils prennent contact avec les élèves en rupture qu'ils rencontrent dans la rue ou qui ont été signalés absents par les établissements.

Après rendez-vous, ils ont un premier entretien au centre social et si le jeune le désire, il remplit une fiche permettant de l'identifier, de connaître son parcours scolaire, de noter ses intentions.

A chaque rencontre une autre fiche de suivi est établie afin que chaque partenaire connaisse les intentions du jeune, la fréquence de ses visites, la date de la prochaine entrevue.

Les éducateurs entrent en relation avec l'établissement d'origine, avec les familles ou les centres d'accueil s'il y a eu une mesure dans ce sens.

Ils participent aussi aux animations.

Les professeurs

Ils mettent en place des stratégies d'apprentissage tendant à valoriser le jeune quel que soit son niveau de connaissance. En accord avec les groupes, ils diversifient les contenus sans perdre de vue que l'objectif final est d'obtenir le retour volontaire en établissement scolaire. L'objectif n'est pas d'acquérir des savoirs mais de donner du sens au savoir.

A partir de là on peut entreprendre un travail sur l'image de soi, sur l'importance de la représentation de l'école dans l'esprit des parents, sur la place de l'école dans la vie du jeune et dans la famille. Il s'agit aussi de faire admettre à des enfants sans véritables repères la nécessité de la règle.

Par la suite, les activités culturelles sportives, scolaires proposées par les adultes ou choisies par les adolescents, participeront à une pédagogie de la réussite. Sans véritablement parler de pédagogie différenciée, on peut parler de pédagogie individuelle adaptée.

En général les travaux de type scolaire ont une relation directe avec le vécu immédiat. Il peut s'agir de rédiger une lettre sollicitant une aide particulière ou une autorisation. De même le raisonnement mathématique doit s'appuyer sur des situations concrètes (gestion de fonds pour une sortie par exemple).

Afin de ne pas aggraver la fracture, le temps pendant lequel l'élève est suivi doit nécessairement être très court : de l'ordre de quelques jours à deux semaines. Il ne s'agit pas de thérapie mais d'une remise en question de soi, face à l'institution vécue comme responsable de l'échec et partant de là, responsable de l'exclusion voire de l'auto - exclusion.

Les professeurs participent aussi aux entretiens et aux activités quand ils peuvent être présents sur les sites. Leurs interventions dans le centre social ont pour but de détruire l'image du professeur enfermé dans sa logique d'enseignant au service des « bons élèves ».

Les personnels de la vie scolaire et l'assistante sociale scolaire

En relation constante avec les éducateurs de rue, ils signalent les risques de rupture dès les premières absences.

Ils facilitent le retour des élèves dans l'établissement après une absence prolongée, en concertation avec les équipes pédagogiques (professeurs/ médiateurs).

Ils prennent contact avec les familles et font un travail de sensibilisation ou d'information. Il peut s'agir d'informations sur les aides qui pourraient leur être fournies ou sur les responsabilités qu'ils doivent assumer.

Ils font aussi les signalements à la justice quand les circonstances l'imposent.

La police nationale

Elle met à disposition sa base de plein-air et fournit l'encadrement pour les activités de voile et de plongée. Elle met à profit ces actions pour avoir des contacts privilégiés avec les adolescents souvent à la limite de la délinquance.

Les îlotiers interviennent aux abords des établissements dans des actions de prévention et dans les établissements pour des actions de sécurité routière. Ces rencontres permettent l'ouverture d'un dialogue faisant ressortir les missions de sécurité dans les lieux publics et sur les plages l'été de même que les missions à caractère social, en particulier la protection des mineurs et des personnes âgées.

L'assistant social de la DISS

Il tient une permanence une fois par semaine. Il est chargé des relations avec les familles les plus en difficulté ou avec celles qui ne se préoccupent pas de la scolarité de leurs enfants.

Le coordonnateur ZEP

Il coordonne l'ensemble des actions du dispositif, participe aux activités sportives, fait la liaison entre les partenaires sociaux et les établissements scolaires.

Il assiste aux réunions du DSU en ce qui concerne la prévention de la délinquance.

Ce réseau important de partenaires quadrille l'ensemble du quartier. Il peut observer l'évolution du jeune et intervenir à différents niveaux si la rupture scolaire met l'élève en situation de danger.

Partenariat

L'Education nationale : 2 professeurs (2 HSA) directement impliqués, le coordonnateur ZEP, l'assistante sociale des collèges et l'équipe de la vie scolaire de chaque établissement.

L'Association Départementale Des Actions de Prévention : 2 éducateurs de rue

La DISS : un assistant social chargé des relations avec les familles

Le centre social Belsunce, situé au cœur du quartier sensible, met à disposition ses locaux, son matériel et un animateur.

La police : les îlotiers de l'arrondissement et les moniteurs de plein air.

Moyens et financement

Les professeurs se partagent 2 heures supplémentaires - année.

Les éducateurs et les animateurs sont rémunérés par les administrations ou les associations dont ils dépendent.

Les activités, les transports, les moniteurs, seront financés par une subvention municipale (DSU) de l'ordre de 30.000 F.

Effets constatés

54 jeunes ont été reçus au centre.

50 ont rempli une fiche.

35 ont repris une activité scolaire ou pré - professionnelle.

15 ont quitté le dispositif et n'ont plus été contactés.

Observations

Les groupes qui étaient souvent sous l'emprise de l'alcool et des médicaments ont pratiquement disparu des alentours du Centre Social.

L'absentéisme de longue durée est en baisse dans les établissements scolaires.

Transférabilité

Le projet est facilement réalisable. Il nécessite au départ peu de moyens supplémentaires.

Le partenariat entre les travailleurs sociaux et les enseignants doit être le plus large possible.